

# LE DE JEUDI L'ÉLOQUENCE

## Règlement du Concours

### **Article 1. Organismes du concours**

VINCI et la Fondation INSA (Institut National des Sciences Appliquées), en partenariat avec Usbek & Rica, organisent la deuxième édition du concours d'éloquence sur la thématique de la (juste) place du travail, uniquement ouvert aux étudiants des écoles INSA.

L'objectif de ce concours est de favoriser le débat et l'expression de visions divergentes autour d'un sujet majeur pour les jeunes et les entreprises, de valoriser l'éloquence et les sujets de société au sein d'un groupe d'écoles revendiquant une vision humaniste de l'ingénieur, mais aussi de questionner la vision et le sens du travail.

### **Article 2. Thème**

Le thème est : « **La (juste) place du travail** ».

### **Article 3. Dates et lieux**

Le concours est ouvert à partir du 11 septembre 2023.

La date limite d'inscription au concours est fixée au 2 ou au 9 octobre 2023, 18h, selon les écoles.

Le concours sera clôturé à l'issue de la grande finale, soit le 18 janvier 2024 à minuit.

Les différentes étapes de sélection du concours se dérouleront entre 14h et 15h30 (excepté pour Rennes, de 16h à 18h) selon le planning suivant :

- Jeudi 9 novembre 2023 - INSA Strasbourg
- Jeudi 16 novembre 2023 – INSA Lyon
- Jeudi 23 novembre 2023 – INSA HDF
- Jeudi 30 novembre 2023 – INSA CVL
- Mardi 5 décembre 2023 – INSA Rennes
- Jeudi 7 décembre 2023 – INSA Rouen
- Jeudi 14 décembre 2023 – INSA Toulouse

Les 7 écoles INSA désigneront chacune un lauréat à la fin de leurs concours. Le 8e lauréat sera choisi par Usbek & Rica et VINCI une fois les 7 concours achevés.

Les candidats seront informés du sujet qui a été attribué à leur école pour la grande finale le 15 décembre 2023. Seuls les lauréats régionaux devront préparer leur plaidoirie de finale, et ce entre la fin de leur concours et le 18 janvier 2024. Le 8e lauréat sera informé de son sujet une fois les 7 concours en région achevés. Un échange personnalisé d'une heure entre chaque finaliste et un journaliste d'Usbek & Rica sera organisé avant la finale.

La grande finale se déroulera le jeudi 18 janvier 2024 à 14h dans les locaux du groupe VINCI (les frais de déplacement des lauréats et de leur référent INSA seront alors pris en charge).

#### **Article 4. Déroulé du concours**

##### Déroulé du concours dans les écoles INSA

###### Introduction (10')

- Mot d'introduction des organisateurs de l'événement
- Explication du format et de l'ordre du jour par l'arbitre/maître de cérémonie

###### Débat #1 (20')

- Problématisation par l'arbitre/maître de cérémonie
- Présentation des débatteurs
- Intervention 1 (5')
- Intervention 2 (5')
- Vote de l'assemblée (public) via une application pour nommer le lauréat de chaque débat
- Feedback du jury (5')
- Annonce du résultat par l'arbitre/maître de cérémonie

Les quatre débats suivent ce même déroulé (soit un principe de 8 étudiants volontaires lors de chaque concours d'éloquence en local).

###### Conclusion (10')

- Récapitulatif commenté des votes de l'assemblée
- Choix du débatteur qui participera à la Grande Finale, par le jury (parmi les 4 lauréats)
- Remerciement et mot de la fin

##### Déroulé de la Grande Finale

Les équipes lauréates issues des sessions organisées en région se retrouveront au siège social du groupe VINCI pour l'affrontement final au cours de la Grande Finale du concours d'éloquence le jeudi 18 janvier 2024. L'événement suit le déroulé des concours dans les écoles INSA, il sera cependant ponctué d'interventions et de prises de paroles d' alumni et d'experts invités. Pour que chaque école puisse suivre les débats de son champion, les débats de la finale pourront être retransmis en direct dans l'ensemble des écoles INSA.

#### **Article 5. Participation et Participants**

La participation au concours est gratuite. Le concours est uniquement ouvert aux étudiants des INSA, sur la base du volontariat.

Les participants sont appelés à rédiger, en équipe ou seuls, une plaidoirie développant un positionnement affirmatif ou négatif, sur une question autour de la place du travail.

Quatre sujets seront débattus lors des concours dans les écoles INSA. Un tirage au sort distribue les sujets aux participants ainsi que leur positionnement. Chaque sujet est confié à deux étudiants. Il y aura donc au maximum huit participants par école.

Les participants seront évalués sur la qualité de leur analyse des enjeux du sujet, leur argumentation, leur énonciation orale, leur capacité à capter leur audience et à faire passer leur message. La mise en scène du débat restera sobre - les participants présenteront leur plaidoirie au pupitre, de façon à mettre en valeur leur parole et leur argumentation.

Les candidatures sont individuelles mais nous suggérons une préparation en équipe, pouvant impliquer également le soutien des professeurs de communication ou d'associations locales.

Sont exclus du concours les référents des établissements et le comité d'organisation.

### **Article 6. Inscription**

Pour s'inscrire au concours, chaque participant doit envoyer un mail au référent de son école.

Les mails des référents de chaque INSA peuvent être trouvés sur <https://fondation.groupe-insa.fr/jeudi-eloquence>

Le mail d'inscription vaut l'engagement de chaque participant. Il comprend le formulaire d'inscription (ci-dessous), dûment rempli, signé. Sur ce formulaire sont clairement précisés :

- Le nom de l'étudiant débateur
- Le mail et numéro de téléphone de l'étudiant débateur
- Le nom de l'établissement
- La mention manuscrite « règlement lu et approuvé »

La limite du nombre de participants est fixée à huit étudiants par école.

Dans le cas où plus de huit étudiants se sont inscrits au concours, les organisateurs se réservent le droit de tirer au sort les huit participants.

Dans le cas où moins de huit étudiants se sont inscrits au concours, les organisateurs maintiendront le déroulement du concours dans l'INSA concerné. Un minimum d'inscription est fixé à deux participants.

Les participants acceptent par avance de mentionner leurs nom et prénom lors de leur inscription. Les noms pourront être mentionnés dans les différentes publications et sur les sites et les réseaux sociaux de la Fondation INSA, du groupe VINCI ou d'Usbek & Rica.

Si les termes et conditions de ce présent règlement ne sont pas respectés, le candidat sera disqualifié.

### **Article 7. Plaidoiries**

Les participants ne peuvent présenter qu'une seule plaidoirie et donc répondre qu'à un seul sujet. Les plaidoiries ne devront pas dépasser 5 minutes.

Chaque participant s'engage à présenter une plaidoirie inédite. La plaidoirie présentée ne devra jamais avoir été publiée ou présentée dans d'autres concours.

Le recours à une intelligence artificielle telle Chat GPT (Open AI) est strictement proscrit. Tout manquement au principe d'honnêteté intellectuelle sera sanctionné et entraînera une disqualification du participant. En cas de soupçon, la plaidoirie pourra être réclamée par les organisateurs et transmise au filtre de la même intelligence artificielle.

### **Article 8. Le public et le jury**

Les décisions du jury sont sans appel. Il n'a pas, en outre, à justifier de ses décisions auprès des participants.

Public et jury de concours dans les écoles INSA

L'auditoire de chaque concours en région est constitué du public et d'un jury. Le public vote par le biais d'une application pour élire le vainqueur de chaque débat. Le jury assiste à toutes les plaidoiries puis se réunit pour désigner, parmi les vainqueurs identifiés par le public, un lauréat qui représentera sa région lors de la Grande Finale tenue au siège social du groupe VINCI.

Chaque école INSA aura son propre jury. Celui-ci sera composé de 5 personnes (professeurs, alumni, professionnels de l'éloquence, partenaires...) et dirigé par un président d'honneur.

Pour chaque concours dans les écoles INSA, le jury sera identifié par les représentants de l'école organisant le concours.

### Public et jury de la Grande Finale

L'auditoire de la finale est constitué du public et d'un jury. Le public vote par le biais d'une application pour décerner le prix du public. Le jury assiste à toutes les plaidoiries puis choisit le lauréat du Grand Prix cité dans l'article 9.

Le jury de la finale est composé de 5 personnes (personnalités des équipes organisatrices, experts invités...) et dirigé par un président d'honneur. Les membres du jury sont identifiés par les équipes d'Usbek & Rica.

#### **Article 9. Prix et récompenses**

A l'issue de chaque concours dans les écoles, un grand gagnant sera choisi par les membres du jury pour accéder à la finale.

A l'issue de la Grande finale, le jury décernera un Grand Prix au lauréat.

Un **Prix du Public** complète ces récompenses. Le public vote via une application en ligne pour identifier le lauréat.

Les résultats pourront être rendus publics dans différentes publications et sur les sites et les réseaux sociaux de la fondation INSA, du groupe VINCI ou d'Usbek & Rica.

#### **Article 10. Propriété des plaidoiries**

Tous les participants jouissent de plein droit de l'exploitation des plaidoiries qu'ils ont rédigées dans le cadre du concours, conformément au code de la propriété intellectuelle. Ils autorisent toutefois la fondation INSA, le groupe VINCI et le media Usbek & Rica à utiliser des images de leur intervention et des extraits de leur plaidoirie à titre gratuit pour toutes publications, à l'exclusion de toutes utilisations commerciales.

Les candidats primés acceptent, sans aucune réserve, que leur texte fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier et internet, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Ils acceptent également toute autre utilisation à but non lucratif, telle que la diffusion publique sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Ils acceptent également toute autre utilisation à but non lucratif.

Les plaidoiries seront toujours utilisées par les organisateurs avec la mention du nom de l'auteur ou sous le nom de l'équipe indiqué sur le formulaire d'inscription. En aucun cas il ne sera versé de droits d'auteur aux participants.

#### **Article 11. Application du Règlement**

La participation à ce concours implique de la part de chaque participant l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des modalités de déroulement du concours.

Le présent règlement peut être demandé pendant toute la durée du concours aux représentants de chaque école.